

ACTIONS DE GRACES A SAINTE ANNE.

MONTRÉAL.—J'étais tourmenté par le scrupule depuis quelques semaines. L'ennemi de nos âmes avait jeté le trouble et le désespoir dans la mienne. Je souffrais les douleurs morales les plus cuisantes, à un tel point que j'avais perdu le sommeil. Mes forces physiques diminuaient de jour en jour. Dans ma désolation, je m'adressai à la bonne sainte Anne qui m'obtint une prompte délivrance.—M. J. A.

Depuis l'âge de trois ans, mon fils souffrait de vives douleurs dans un de ses genoux. Malgré beaucoup de remèdes et de soins, il ne guérit pas jusqu'à l'âge de 22 ans. Plein de confiance en sainte Anne, je lui lavai le genou avec l'eau de la source de sainte Anne, et ses douleurs ont disparu. Voilà deux ans qu'il peut travailler sans peine.—Mme L. D.

—000—

FAVEURS OBTENUES PAR SAINTE ANNE (1)

Préservé par sainte Anne d'une mort qui me paraissait certaine. *M. A.*—Mal d'oreilles guéri. Autres faveurs. *M. V. G. A.*—Sainte Anne m'a guéri d'un dangereux mal de gorge. *St-Marcel.*—Protection accordée à une mère de famille. *Dme P. L., St-Casimir.*—Violentes douleurs de tête disparues. *S. A., Maria.*—Mère de famille conservée pour ses enfants. *Dme J. B. F., Lawrence, Mass.*—Mal de gorge dangereux guéri par sainte Anne. *Dme A. C., St-Hedwige de Clifton.*—Grâce obtenue. *H. P., St-Joseph d'Alma.*—Un cas très grave d'inflammation des poumons a été guéri grâce à sainte Anne. *St-Edouard.*—Guérison remarquable due à la bonne sainte Anne. *Dme J. B. C., North Lyndon, Me.*—Deux faveurs dues à sainte Anne. *Chaudière Mills.*—Sainte Anne m'a guéri d'une plaie profonde de la jambe dont je souffrais depuis quatre mois. *M. C. St-H., Château-Richer.*—Ma filleule a été guérie du mal d'yeux. *D. M. L., Slaterville, R. I.*—J'ai été guérie d'une maladie de nerfs qui me retenait tout

(1) Conformément au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation de ces faits.